Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260422-A_2026_004-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUEHENNO

Guéhenno
Commune du patrimoine rural de Bretagne

[CCAS2026-004] AFFECTATION DES RESULTATS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux avril à dix-huit heures, les membres du conseil d'administration du CCAS de Guéhenno se sont réunis à la mairie de Guéhenno sur la convocation qui leur a été adressée par la présidente.

Date de convocation du Conseil d'Administration : le 9 avril 2026.

Membres en exercice : 11.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration :

Présents : Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, Anne COUGHLIN-GUILLAUME, Marie-Laure GRANDIN, Maryvonne GRAVIER, Yannick GUEGAN, Pauline GUILLON, Konstantina KYRIAKI, Pierrick LALYS, Denise LE MER, Isabelle MARTIN (*arrivée à 18h13*).

Absent : François DANIEL.

Effectif	Présents	Quorum	Pouvoir	Votants
11	9	6	0	9

Le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Anne COUGHLIN-GUILLAUME

Au vu des résultats des comptes administratifs et en prévision de la préparation budgétaire, il est proposé que le résultat de fonctionnement ne soit pas affecté en investissement.

RESULTAT	Section de fonctionnement	**3429.74 €**

L'affectation des résultats 2025 est soumise à l'approbation du conseil d'administration du CCAS de Guéhenno.

Le conseil d'administration à l'unanimité :

- approuve le maintien des résultats 2025 à la section de fonctionnement du CCAS de Guéhenno
- autorise le président du CCAS à signer tout document relatif à l'application de cette délibération

Pour	**10**
Contre	/
Abstention	/
Non-votant	/

La présidente du CCAS de Guéhenno,
Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD

CENTRE CO DE GUEHENNO MORBIHAN